



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).
Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire(s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

**AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL /
MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION**

Title – Sujet Maintenance et soutien, réparations et mises à niveau de l'alarme anti-effraction existante de l'ARC, Contrôle d'accès et systèmes de télévision en circuit fermé	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000323785	Date 2015-05-08
Amendment No. - N° modif. 001	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2015-06-02 at – à 2:00 P.M. / 14 h	Time zone – Fuseau horaire EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante Name – Nom: Angela Clatney Address – Adresse: See original document/ voir document original	
Telephone No. – No de téléphone (613) 219-5523	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	



MODIFICATION n° 001 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

1. L'ARC ne compte-t-elle utiliser qu'un seul système de contrôle de l'accès pour tous les emplacements?
Non, nous prévoyons utiliser quatre systèmes de contrôle de l'accès pour les quatre volets (Chubb, Apollo, Kantech et Keyscan) dans la DDP.
2. L'ARC a-t-elle en tête un produit de GRSP vers lequel effectuer la transition du matériel actuel?
Pas pour le moment.
3. Compte-t-on travailler avec le ou les fournisseurs retenus afin de trouver une solution de GRSP à prendre en compte?
Pas pour le moment.
4. L'ARC a-t-elle demandé à un consultant de travailler sur ce projet afin de fournir des services d'orientation et de mise en service?
Non.
5. Est-il prévu que l'on effectue la transition du matériel autre que vers une plateforme commune qui peut être surveillée par l'ARC ou à l'aide d'un poste de surveillance « tiers »?
Pas pour le moment.
6. L'ARC a-t-elle songé à travailler avec une entreprise afin d'élaborer un outil de surveillance et d'intégration de la GRSP à un niveau logiciel à l'aide du matériel existant, à l'exception de Chubb Smart?
Non.
7. L'appel d'offres dont il est question à la page 49, sous-section 10.3, volet 1, indique que les numéros 1 à 23 sont des sites de Chubb Edwards. Chubb est le seul fournisseur à proposer des produits de sa marque ainsi que les composants et les garanties qui y sont associés. La société a-t-elle l'exclusivité de cette partie de l'appel d'offres?
Tous les sites indiqués dans chacun des volets de la DDP ne sont sous la garantie d'aucun fournisseur. Tout soumissionnaire démontrant qu'il répond à toutes les exigences obligatoires, tel qu'il est décrit dans la DDP d'un volet individuel quelconque, sera évalué.
8. Acceptez-vous des soumissions pour certaines régions? Nous nous intéressons fortement à la partie Kantech, mais nous ne sommes pas en mesure d'assurer le service de certains autres produits.
Il ne sera pas permis de soumettre des offres en fonction de la région. Toutefois, l'appel d'offres est présenté de sorte qu'un soumissionnaire pourrait soumettre une proposition pour plus d'un volet. L'ARC prévoit un maximum de quatre contrats en réponse à cet appel d'offres, soit un contrat par volet.
9. Veuillez nous prévenir si d'autres entreprises ont fourni les services dans l'ensemble des quatre volets pendant la dernière année et nous indiquer la valeur totale des contrats liés à ces services.

À la suite de cette DDP, l'ARC compte accorder jusqu'à quatre contrats pour des services d'entretien et de soutien, des réparations et des mises à niveau pour les systèmes de sécurité de l'ARC. Il n'y a actuellement



aucun contrat en vigueur pour ces services (y compris pour l'année antérieure). Les renseignements que vous demandez ne sont pas disponibles en ce moment.

10. L'exigence obligatoire O4 indique que nous ne sommes autorisés qu'à proposer des techniciens qui ont suivi une formation dans les technologies particulières indiquées dans l'appel d'offres. Nous avons effectué des services d'entretien pour les systèmes de sécurité électroniques, tels que ceux décrits dans l'appel d'offres publié pendant plus de 25 ans; toutefois, aucune technologie particulière n'était précisée. Nous trouvons que l'exigence indiquée est très limitante et qu'elle nuit à une concurrence juste et ouverte. Nous pourrions facilement obtenir une formation pour nos techniciens une fois le contrat accordé. Nous demandons que l'on songe à remplacer l'exigence indiquée par une certification dans le cadre de laquelle nous obtiendrons la formation nécessaire pour nos techniciens dans les 30 jours suivant l'attribution du contrat.

L'ARC estime que cette exigence est juste et raisonnable et celle-ci demeurera inchangée.

11. Nous avons certaines préoccupations concernant l'exigence obligatoire O1, puisqu'elle pourrait entraîner un conflit d'intérêts concernant l'appel d'offres. En ce qui concerne les FEO qui offrent également des services semblables à ceux indiqués dans l'EDT, ils pourraient tout simplement refuser de fournir les renseignements demandés aux soumissionnaires potentiels sur le papier à en-tête de l'entreprise afin de limiter la concurrence possible. Nous demandons que l'exigence soit modifiée de sorte que les renseignements demandés n'aient pas à être présentés sur le papier à en-tête du FEO.

L'exigence O1 demeure inchangée.

12. À la lumière des modifications demandées ci-dessus et afin de nous permettre de nous préparer à une proposition entièrement conforme, nous vous demandons de repousser la date de remise des propositions au 23 juin 2015. Nous vous demandons également d'ajouter une troisième période de questions et réponses à l'appel d'offres.

La date de clôture demeure la même.

13. Songez-vous à normaliser l'équipement à un moment donné?

Les quatre systèmes d'accès, Kantech, Keyscan, Chubb et Apollo, seront la norme à l'ARC avec le système d'alarme contre les intrusions compatible pour le moment.

14. Pense-t-on faire la transition vers une plateforme complètement centrée sur le protocole IP, au lieu d'avoir un système utilisant le protocole IP pour certains éléments et une technologie analogique sur d'autres?

Oui, l'objectif est de faire en sorte que tout l'équipement de l'ARC soit centré sur le protocole IP.

15. Que ferez-vous en ce qui a trait aux caméras et à l'équipement de tête de ligne supprimés par le fabricant?

Si l'équipe ne peut plus être réparé, entretenu et appuyé ou mis à niveau, il sera remplacé tel que l'indique le responsable technique de l'ARC.

16. Vous utilisez des marques et des modèles uniques de SGV; possédez-vous les licences et les protocoles permettant à un intégrateur d'en assurer le soutien?

Les licences sont propres aux sites et seront cédées au soumissionnaire gagnant, selon la disponibilité.

17. Vous ne précisez pas le SGV ou l'équipement de tête de ligne pour un certain nombre de vos emplacements, mais on constate que vous avez indiqué un fabricant de caméras.



Les caméras du système TVCF peuvent se trouver à un site et envoyer des images à un autre site où se trouverait l'équipement de tête de ligne.

18. Pouvez-vous nous fournir la marque et le numéro de modèle de l'ensemble des caméras et de l'équipement de tête de ligne afin de nous aider à différencier les technologies analogiques de celles utilisant le protocole IP et de nous aider à savoir si le produit est toujours soutenu?
Ces renseignements ne sont actuellement pas disponibles.
19. L'Optiplex 3010 de Dell figure à la liste de l'emplacement 7 de Hamilton; il s'agit d'un serveur et non d'un EVR. Il sera difficile d'assurer le soutien d'un serveur sur lequel est installé un logiciel, puisqu'il ne s'agit pas d'un composant que l'on remplace habituellement. Y a-t-il une copie du logiciel?
Le logiciel est la version 7 de Milestone Xprotect Smart Client.
20. L'emplacement de North Bay indique que l'équipement de tête de ligne est de marque Boon Edam; il s'agit d'un tourniquet. Pouvez-vous donner des précisions?
Veillez consulter la modification 001 apportée à cet appel d'offres.
21. L'emplacement de Sudbury indique que les caméras sur place sont de marque Pelco, mais pas l'équipement de tête de ligne.
Veillez consulter la modification 001 apportée à cet appel d'offres.
22. Encore une fois, il y a un certain nombre d'emplacements où il n'est pas indiqué qu'une surveillance est bel et bien assurée par un système TVCF; peut-on obtenir des précisions?
Certains sites de l'ARC ne sont pas surveillés à l'aide d'un système TVCF.
23. Emplacements 20, 21, 35, chemin Fitzgerald à Ottawa; les DVR d'American Dynamics ne sont plus soutenus; quelle est la solution de migration?
Dans le cas où l'équipement n'est plus utilisable, le système serait changé et utiliserait un système faisant appel au protocole IP, tel qu'il est indiqué par le responsable technique de l'ARC.



LA DEMANDE DE SOUMISSIONS EST MODIFIÉE PAR LA PRÉSENTE COMME SUIV :

À la page 52 de la DDP, supprimez complètement l'élément 5 et remplacez-le par ce qui suit :

5	BSF de North Bay 180, avenue Sherriff, North Bay (Ontario)	Système d'accès – Kantech 5.2.35 Panneaux de système de détection d'intrusion – DSC 4020
---	--	---

À la page 52 de la DDP, supprimez complètement l'élément 6 et remplacez-le par ce qui suit :

6	Centre fiscal de Sudbury 1050, avenue Notre-Dame, Sudbury (Ontario)	Système d'accès – Kantech 4.02.21 Panneaux de système de détection d'intrusion – Kantech Marque et modèle de la caméra CCTV – 16 Pelco – 6 dispositifs VPIZ et 10 dispositifs fixes Marque des DVR : American Dynamics
---	---	--

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.